18 mars 2002 **02.316**

Question Yves Morel

BioDome à 1000 mètres – Il faut prendre de l'altitude

Mais ne pas être déconnecté de la réalité, ni des projets.

Un déficit d'image dans le canton, cela est connu.

Chacun cherche des pistes pour inverser cette tendance.

Nous avons, dans le cas du BioDome, un projet extraordinaire qui émane du secteur privé.

Voilà des gens motivés, capables de porter à bout de bras, avec persévérance, un projet novateur, ceci contre vents et marées, malgré les moqueries et les railleries dont ils ont été les cibles.

Maintenant que le financier éventuel a vu le Conseil d'Etat – et nous félicitons son représentant d'avoir pu se libérer si rapidement –, nous demandons au Conseil d'Etat ce qu'il compte faire dans ce dossier, où et nous citons: "On ne nous demande pas d'argent, cela ne nous arrive pas souvent",

afin de:

– faciliter l'implantation et la concrétisation de ce projet;
– lever les tracasseries administratives éventuelles;
– écarter les oppositions écologico-égoïstes que l'on peut craindre;
– ne pas tomber dans la frilosité bien souvent coupable sous nos latitudes;

pour que nous ne répétions pas les errances et les erreurs que nous n'avons pu que constater dans le cas du Papiliorama à Marin.

Nous ne voudrions pas, encore une fois, que nous apprenions par la presse qu'un tel projet rassembleur a vu le jour dans un autre canton.

Merci d'avance de vos informations et continuez dans cette voie.

Cosignataires: M. Grossmann, E. Berthet, B. Zumsteg, W. Geiser, F. Löffel, J. Tschanz, J.-B. Wälti, A. Gerber, F. Rutti, R. Tanner, B. Keller, R. Comte et R. Debély.